

A decorative graphic on the left side of the page consists of overlapping curved shapes in shades of blue, red, and purple.

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

# PROCES VERBAL AG COMPLEMENTAIRE 2017

## **Ordre du jour**

- |    |                          |   |
|----|--------------------------|---|
| I. | Budget prévisionnel 2018 | 4 |
|----|--------------------------|---|

**La séance est convoquée à 10 heures sous la présidence de M. HENARD.**

**Mme HARLE, Secrétaire générale.**- Bienvenue à tous dans notre maison pour cette assemblée générale.

*(Mme HARLE rappelle les différentes modalités du fonctionnement de l'assemblée)...*

*(Le scrutateur général est M. Antoine SAVIGNAT)...*

**M. HENARD, Président.**- Merci à vous d'être venus ce matin. Nous vous accueillons dans votre fédération. Merci aux équipes fédérales.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour terminer l'assemblée générale du mois de mars. Nous n'avons pas reçu de questions écrites. Nous allons voter à nouveau et nous positionner sur le budget prévisionnel 2018 de notre Fédération. Il n'y aura pas de vainqueur mais simplement une situation qui s'éclaircit pour notre Fédération.

Les messages ont été reçus en mars ; le budget a été retravaillé sur les bases proposées et discutées lors de la première partie de cette assemblée générale. Il a été retravaillé par les élus, les équipes et je peux vous affirmer que jamais un budget prévisionnel n'aura été aussi précis et aussi clair.

Le conseil d'administration, le conseil des présidents de ligue ont été également sollicités, et leurs remarques ont été prises en compte également.

François PITOR et moi-même allons vous présenter le nouveau budget prévisionnel. La forme est restée la même que celle présentée lors de l'assemblée générale, c'est-à-dire que nous pouvons indifféremment vous présenter les chiffres de la manière traditionnelle, celle qui vous était présentée habituellement, ou d'une façon plus adaptée à la visibilité des différents secteurs de la Fédération et de ses projets.

Il n'est pas exclu que nous fassions des économies substantielles en ce moment. Nous étions à 33 % de consommation à fin mai. Je peux vous dire, aidés par les commissaires aux comptes, les juristes qu'ils soient de la Fédération, du Ministère ou du Comité olympique, que nous avons géré la Fédération sur la base de trois types de dépenses depuis mars :

❶ Les dépenses très certainement possibles, essentiellement liées à la délégation que nous avons du ministère.

❷ Les dépenses très certainement pas possibles essentiellement des budgets nouveaux ou des actions nouvelles dont le vote négatif en mars nous empêchait de les engager.

❸ Du certainement incertain entre le certainement possible et le certainement impossible il y a toute une série d'actions où il fallait se poser beaucoup de questions et solliciter beaucoup d'avis pour pouvoir avancer. Notamment ces dépenses étaient encadrées par une clause que l'on peut entendre comme neutre mais qui est une expression de juriste, une clause de bon père de famille. Globalement, il fallait ne pas faire que ça coûte plus cher de ne pas faire que de faire.

Pas de nouveaux projets depuis mars. Les cadres nationaux ont été sollicités. On leur a demandé de revenir à la Fédération pour nous aider à faire avancer les projets, les dossiers prioritaires que l'on avait entendus en mars.

On vous présente la même forme de budget mais le fond évolue.

Depuis trois mois, les budgets dépenses se sont affinés. On a obtenu certaines précisions sur certains postes. Je ne vous dis pas, à travers cela, qu'il faut que chaque année on représente un budget en juin. Evidemment, avec trois mois supplémentaires, le budget est plus précis.

Les produits de licences ont été repositionnés à un niveau beaucoup plus précis, beaucoup plus fondés sur les observations que l'on a depuis trois mois.

Les produits liés aux partenariats restent au même niveau puisque l'on avait décidé à la dernière assemblée générale de ne pas mettre les hypothèses de croissance des partenariats. Les produits des contrats d'objectifs et des contrats pluriannuels d'objectifs - c'est une nouveauté que François vous réexpliquera - ont été également retravaillés en fonction des éléments reçus du ministère depuis mars 2018.

Jacques CATHELINÉAU a accepté également de venir nous commenter ces chiffres si nécessaires. C'est très complexe, c'est nouveau, les CPO.

Evidemment, les dépenses ont été toutes retravaillées en conséquence.

En mars, nous avons entendu vos avis et vos conseils à ce sujet. On a mis en exergue l'exceptionnel 2018. On a mesuré l'exceptionnel 2018 pour comparer les années 2017 et 2018 sur une base un peu de dépenses et de produits récurrents.

Le dossier ENV a été également isolé et sorti du sujet d'autant plus que depuis mars la ministre a souhaité engager une grande concertation avec les salariés et les personnels de l'ENV. Avec ces nouvelles supplémentaires, on a décidé

d'isoler le dossier de l'ENV et d'attendre patiemment la fin de la concertation et d'en rediscuter probablement au conseil d'administration si besoin.

Enfin, l'année 2017 a été bien gérée. Vous vous rappelez que cette année a bien atterri en termes de dépenses bien en-dessous de ce qui était prévu. N'oubliez pas que l'on se compare toujours à ce réalisé 2017 qui a été très en-dessous de ce qui était prévu.

Je voulais vous accueillir et vous souhaiter une excellente assemblée générale. Je donne la parole à François pour détailler ces mesures et j'interagirai avec lui si besoin.

**M. Jean-Luc DENECHAU, représentant Ligue Ile de France.-** Monsieur le Président, je souhaiterais pouvoir m'exprimer.

**M. LE PRESIDENT.-** On le fera après, Monsieur DENECHAU.

**M. DENECHAU.-** Non, on est là pour débattre. C'est une assemblée générale.

Merci, Monsieur le Président.

Je souhaiterais faire une déclaration...

**M. LE PRESIDENT.-** Je ne vous ai pas donné la parole, Monsieur DENECHAU.

On est ici pour présenter un budget et en débattre. On en débattrait après.

**M. DENECHAU.-** Je ne vais pas débattre du budget ; je souhaiterais donner quelques informations.

Le budget est certes un document technique mais c'est également un acte politique engageant une vision de la Fédération par son conseil d'administration. Je vais donc évoquer brièvement la situation politique de notre Fédération et de sa gouvernance dont le programme prévoyait une nouvelle et soi-disant nécessaire plus grande transparence dans le souci d'une concertation.

*(Mouvements de contestation)...*

**Dans la salle.-** Stop... ce n'est pas le lieu. Coupez le micro... Il faut laisser le bureau s'exprimer et chacun parler tour à tour calmement...

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur DENECHAU, je vous propose de laisser cette assemblée se dérouler et vous demanderez la parole au moment où il y aura des questions.

**M. DENECHAU.-** Ce ne sont pas des questions, Monsieur le Président.

**Dans la salle.-** Stop... stop...

**M. DENECHAU.-** Pourquoi avez-vous un problème avec la démocratie ?

**M. PITOR, Trésorier.-** Il ne semble pas, Jean-Luc, que ton intervention était à l'ordre du jour. Donc, tu permettras que le déroulé de l'assemblée générale se poursuive.

Je vais me permettre, si l'assemblée m'en laisse la possibilité, de vous présenter le budget comme il était prévu à l'origine.

Je me permettrai de te donner la parole si tu veux bien dans quelques minutes une fois que j'aurai terminé ma présentation conformément à l'ordre du jour.

Je t'en remercie, Jean-Luc.

## I. Budget prévisionnel 2018

**M. LE TRESORIER.-** Bonjour à tous.

Au niveau de la présentation du budget, je souhaitais faire quelques remarques ou commentaires préliminaires.

Je voudrais faire un petit rappel historique de la précédente assemblée notamment sur la partie financière qui s'était décomposée en cinq grands temps, deux temps étaient consacrés à l'analyse des comptes de l'année 2017 avec deux chapitres :

➤ Bilan actif/passif compte de résultat qui avait fait l'objet d'une certification sans réserve de la part de notre commissaire aux comptes présent ce matin, et je l'en remercie.

➤ Présentation des comptes de gestion 2017, présentation propre à la FFVoile, charges et produits, avec un commentaire des postes sensibles ou de ceux dont la variation par rapport à 2017 qui nécessitaient quelques explications.

L'ensemble de ces deux éléments avait fait l'objet d'un vote par l'assemblée générale à l'époque.

Je voulais préciser qu'à la suite de cela il y a eu une présentation du budget 2018 qui était ce que j'appelle ancien format ou format traditionnel avec la même méthodologie, c'est-à-dire que l'on n'a pas fait une analyse de l'ensemble des sommes mais uniquement des rubriques budgétaires qui nécessitaient quelques compléments d'explication, toujours par rapport au réalisé 2016.

Les mouvements nouveaux par rapport à ce qui pouvait se faire les années passées, c'est qu'un chapitre était consacré à l'évolution des pratiques

budgétaires au sein de la FFVoile. Ce chapitre était pour mettre en perspective et justifier l'arrivée d'un nouveau format de budget pour que vous compreniez la genèse de ce nouveau budget.

Trois composantes principales justifiaient un nouveau format de budget.

❶ La volonté de structurer le budget en fonction du nouvel organigramme, c'est-à-dire que l'on a un budget scindé en fonction de l'organigramme, notamment trois départements : DESE, DCP et Vie fédérale et activités transverses.

❷ L'occasion de la mise en place d'un nouveau calendrier budgétaire avec les nouveaux process budgétaires et un nouveau rythme de production des états de reporting. Cela va coïncider -et je mettrai les choses en perspective quand on abordera le sujet de la CPO- avec l'embauche d'une contrôleuse de gestion au sein de la FFVoile, dans un souci de se conformer à des règles du jeu et une volonté de transparence qu'aujourd'hui l'ensemble de l'équipe a, en donnant des chiffres les plus parlants et les plus significatifs pour vous.

❸ L'intégration de ce que l'on a appelé un nouveau vocable, le niveau hiérarchique d'une connaissance du budget non seulement au niveau des départements et des pôles mais de rentrer dans ce que l'on appelle la notion d'objectifs et de plan d'actions, c'est-à-dire que vous aurez une vision une fois que l'ensemble du process aura été déployé beaucoup plus fine des éléments budgétaires ; vous serez de ce fait beaucoup plus à même de juger de la qualité des décisions prises ou des évolutions proposées.

Une fois cette présentation faite, il y a eu un dernier temps consacré à la présentation du budget 2018 selon le nouveau format. L'idée était de vous familiariser avec ce nouveau format et d'acquérir une première antériorité, une première base de référence sur un format de budget qui sera celui ayant vocation à devenir le budget de la Fédération au cours des prochaines années.

Ce matin, on parle du troisième et cinquième chapitre, c'est-à-dire la présentation du budget 2018, ancien format et nouveau futur format.

Après ce rappel historique, je vais essayer de vous présenter de manière synthétique le déroulement de la présentation de ce matin, à savoir les règles qui ont prévalu dans l'établissement du nouveau budget. Des règles étaient communes, c'est donc un rappel que j'avais déjà énoncé lors de l'assemblée générale précédente. En fait, c'est d'essayer de définir de manière claire le cadre de travail, la [présentation du budget 2018 selon l'ancien format](#) ; ce sera sur cette présentation que sera concentré l'essentiel des commentaires avec toujours la même règle qui est de dire que l'on évite de vous inonder de chiffres parce que trop d'informations tue l'information. On a essayé de se focaliser sur les

rubriques budgétaires dont les montants étaient les plus significatifs ou dont les évolutions par rapport au réalisé 2017 nécessitaient un complément d'explication. Puis, je vous ferai la présentation selon le nouveau format. Ce sera plus léger parce que les variations constatées sur l'ancien format seront retrouvées à des nuances près sur le nouveau format. Ce serait redondant. Je sais que les chiffres ce n'est pas un sujet très épanouissant et je ne voulais pas vous ennuyer plus en vous répétant plusieurs fois le même laïus avec le même discours.

A l'issue de ces présentations, il y a aura un temps consacré aux questions. Deux observations :

❶ Tous ceux qui ont travaillé sur le budget ont une connaissance assez fine des chiffres. Il peut y avoir des questions qui vont nécessiter un peu de recherche. On se réserve donc le droit pour les questions un peu plus techniques ou un peu plus détaillées ou minutieuses de vous rendre une réponse différée, c'est-à-dire que l'on prendra vos coordonnées avec l'engagement dans les 48 heures de vous donner tous les éléments de réponse et de diffuser l'ensemble de ces éléments de réponse à tous les délégués, aux représentants des ligues ici présents.

❷ En fonction de la nature et de la quantité des questions posées, on risque d'adopter une règle d'usage pour faciliter l'expression des réponses, c'est-à-dire de recueillir l'ensemble des questions et de faire une réponse groupée pour les questions ayant une similarité. Pour la fluidité des débats, cela peut être utile.

Le format général de présentation est le même par rapport à l'assemblée générale de mars dernier. Les commentaires seront faits sur l'ancien format pour les raisons que j'ai précisées. Il n'y a pas une analyse détaillée de toutes les rubriques mais uniquement celles qui sont jugées significatives ou les éléments pertinents en raison soit de leur valeur ou du niveau des évolutions. Dans la présentation, les rubriques budgétaires qui ont fait une analyse seront dans les tableaux de synthèse marquées en rouge. On a essayé de donner une information détaillée sur un nombre relativement significatif de grandes rubriques.

Sur l'architecture des diapositives, j'ai l'habitude de les présenter de façon relativement synthétique ; elles doivent servir de support à un commentaire oral qui constitue l'essentiel de la valeur ajoutée.

On a une volonté un peu différente qui était de mettre un maximum d'informations sur les diapositives. Elles vont vous paraître un peu chargées. Pour arriver à une compréhension la plus fine et la plus précise possible des éléments chiffrés, on a pris le parti-pris au détriment de la clarté de mettre un certain nombre d'informations en clair sur les diapositives.

La nouvelle présentation, ancien/nouveau format, c'est pour faire en sorte que vous commenciez à vous familiariser et que vous ayez un peu d'antériorité sur les nouvelles présentations budgétaires.

Suite à la précédente assemblée générale, on a énormément questionné. On a écouté, on a entendu. On a essayé d'intégrer dans la mesure du possible l'ensemble des remarques et des commentaires dans la nouvelle version, tant au niveau des chiffres que de l'évolution des licences ; on a remis notre ouvrage sur le métier, on a travaillé les chiffres, on a supprimé toutes les rubriques que vous aviez jugées à risque pour arriver aujourd'hui au budget qui va vous être présenté. Cette nouvelle version a fait l'objet d'une présentation au niveau de l'exécutif, une présentation au conseil d'administration pour arriver à l'assemblée générale. On a également tenu une séance spécifique et spéciale au niveau du conseil des présidents de ligue. Dans les documents présentés aujourd'hui, quelques modifications cosmétiques ont été suggérées à cette occasion. Les présidents présents n'ont formulé aucune remarque sur le fond. On nous a fait quelques suggestions pertinentes sur la forme dans le sens d'une meilleure compréhension et expression du message que l'on voulait faire passer, et je les remercie. On a voulu que cette réunion avec les présidents de ligue soit une réunion sur la base d'une interactivité, et l'objectif était que la copie rendue aujourd'hui soit la plus claire possible.

C'est un travail commun auquel j'associe tous les présidents de ligue, présents lors de cette réunion.

Dans toute cette stratégie de concertation, on a eu des conférences téléphoniques avec certaines ligues au cours desquelles étaient présents à la fois les présidents et les représentants des clubs qui ont pu poser des questions, soulever des interrogations ou avoir des commentaires qui leur semblaient utiles d'exprimer. Je pense que l'on a pu leur apporter des réponses satisfaisantes.

Ce propos introductif étant fait, on va rentrer dans le vif du sujet avec la présentation.

### **Budget 2018 : les grandes évolutions**

L'objectif était d'isoler la récurrence des chiffres du budget des éléments exceptionnels.

Si l'on regarde les éléments récurrents du budget, on est en augmentation de 3 %. On a le réalisé 2017 en retrait relativement significatif par rapport au budget. Si l'on compare le budget récurrent 2018 au budget initial 2017, on est en augmentation de 0,6 % et si l'on se réfère au réalisé 2016 on est en augmentation de 0,9 %. Les charges et les produits récurrents sont d'une

étonnante stabilité. C'est intéressant d'étudier les éléments exceptionnels ou nouveaux par rapport à 2017. Ces éléments nouveaux sont relativement révélateurs de la stratégie mise en œuvre par la nouvelle équipe au sein de la Fédération, c'est-à-dire que l'on cible sur les actions fortes vers les territoires et l'international puisque l'on a les World Cup séries de Marseille, DTN suivi des cadres et des territoires. On veut mettre l'effort sur la recherche de sources de financement extérieures et nouvelles au travers de partenariats.

Au cours de 2018, apparaît le partenariat signé avec Ford à hauteur de 300 000 €. Puis, la volonté d'intégrer pleinement le Kite et le Paravoile qui se sont concrétisés par l'obtention de subventions accordées par le ministère au titre de l'année 2018.

Tout cela pour mettre en perspective les évolutions qui avaient pu paraître importantes à l'époque entre le réalisé 2017 et le budget 2018.

### **Budget 2018 : compte de résultat synthétique**

On a un budget prévisionnel 2018 qui s'équilibre aux alentours de 12,5 M€. On dégage un résultat d'exploitation de 14 000 €. C'est un budget de transition entre deux olympiades, Tokyo et la dernière campagne, et deux processus budgétaires.

C'est un budget que l'on veut réaliste sur les licences et les titres de participation dans la mesure où les prévisions ont été établies à partir des budgets des ligues et/ou en prenant en compte des éléments constatés au 5 mai 2018 ou comme base de référence des chiffres de 2017. On est sur des bases factuelles.

C'est un budget qui se veut prudent notamment sur les chiffres de la CO et de la CPO puisque l'on a pris comme hypothèse la reconduction à l'identique -en dehors des lignes budgétaires nouvelles qui sont le Kite et le Paravoile- des subventions entre 2017 et 2018. On est là encore sur une constante.

C'est un budget qui se veut cohérent par rapport à la stratégie mise en œuvre avec des axes forts que sont les actions en direction des territoires, le rayonnement de la France à l'international et l'intégration des nouvelles activités qui nous ont été accordées par le ministère.

### **BUDGET 2018 : PRODUITS**

Par rapport à la règle que l'on a définie, ce qui a prévalu dans le choix c'est l'importance relative ou le montant ou le niveau des évolutions. On va s'appesantir sur les licences, les compétitions internationales et les rubriques et la liste des produits.

Je vais vous expliquer comment ont été déterminés les chiffres parce que cela faisait partie des éléments qui avaient fait l'objet de pas mal de commentaires. Il est nécessaire, pour que vous ayez une compréhension relativement claire du budget, de détailler la manière dont on a procédé pour l'évaluation des prévisions 2018. On a une modulation différente sur chacune des lignes en essayant de coller le plus justement à la réalité.

### **Produits : licences et cotisations**

Si l'on prend les licences club adultes, on est parti des statistiques de vente qui ont été arrêtées au 5 mai 2018. On a neutralisé en fait l'impact de la ligue de Normandie qui bénéficie du forfait et on aboutit à une augmentation pour la FFVoile sans la ligue Normandie de 1,6 % du nombre des licences et on a pris dans l'hypothèse budgétaire une augmentation de 1,5 %. Les chiffres présentés au niveau des licences adultes intègrent l'augmentation du forfait au niveau de la ligue de Normandie plus une augmentation de 1,5 % correspondant à la tendance constatée au 5 mai 2018.

Au niveau des licences jeunes, on a appliqué exactement la même méthodologie, c'est-à-dire que l'on a au niveau de la FFVoile une baisse de 3,2 %. Si l'on neutralise ce chiffre en excluant la ligue de Normandie, on est à moins 0,65 %, et c'est exactement le chiffre de l'évolution que l'on a retenu dans le cadre du budget.

On est vraiment sur une reproduction, au niveau des licences adultes et licences jeunes, des tendances constatées au 5 mai 2018, et on a intégré la renégociation du forfait pour la ligue de Normandie.

Au niveau des passeports voile, la stratégie a été un peu différente. Là aussi, on a pris les chiffres de la FFVoile et on a retiré la ligue de Bretagne et la ligue PACA. On a considéré que, sur l'ensemble de la Fédération hors ligues Bretagne et PACA, on avait une reconduction à l'identique des chiffres de 2017. Pour ces deux ligues relativement importantes, on a pris les éléments budgétaires qui avaient été votés par chacune des ligues, c'est-à-dire qu'en ligue PACA on a intégré une hausse de 8,12 % des ventes de PVR et pour la ligue de Bretagne ils ont émis l'hypothèse du retour au chiffre de 2016 mêlé à une subtilité ; le volume global a été redistribué entre les ventes de PVR et les ventes de participations, ce qui fait que vous avez un élément nouveau qui sont les titres de participation qui s'établissent à 88 000 € ; c'est en fait le chiffre figurant dans le budget de la ligue de Bretagne.

On a un chiffre de produits au niveau des licences qui était de 4 697 K€ en 2017 et qui s'établit à 4 964 K€, soit une augmentation de 267 000 € représentant 5,7 %.

Entre 2016 et 2017, il y a eu une augmentation des tarifs. Si l'on regroupe l'augmentation des tarifs et l'évolution des forfaits de Normandie, cela contribue à 43 % de l'augmentation des licences. Les hypothèses budgétaires à elles seules contribuent à hauteur de 57 %.

Si l'on veut faire une analyse plus fine de cette évolution, une partie est une évolution liée au forfait de la ligue Normandie et l'autre est l'augmentation des tarifs. L'augmentation au volume elle-même est aujourd'hui à 3,25 %. C'est quelque chose de raisonnable qui reflète à la fois la tendance des budgets de certaines ligues et la tendance constatée sur les chiffres enregistrés au 5 mai 2018.

### **Produits : épreuves internationales**

C'est un élément fort de la stratégie de la Fédération. On a une augmentation significative qui trouve une explication relativement logique. La France a eu la chance en 2018 de se voir attribuer deux manches de la Sailing World Cup, la manche traditionnelle de Hyères et la finale. Deux épreuves pour le même pays, c'est quelque chose de rarissime et qui ne s'est quasiment jamais vu. L'augmentation de 450 000 € essentiellement liés à l'apparition de la finale de Marseille et à l'augmentation du budget constatée sur Hyères. Cette augmentation de budget a deux origines :

- L'augmentation des exigences de World Sailing.
- L'effort consenti mais logique pour fêter le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la semaine de Hyères ; pour faire un événement marquant, il a fallu rajouter un peu de budget d'où une augmentation de 52 000 € qui de toute façon se retrouve dans les charges. On a sur l'une et l'autre épreuve un budget équilibré. Ce ne sont pas des augmentations prises sur le budget fédéral.

### **Produits : partenaires**

On est dans une stratégie de diversification de ressources de financement. On est dans un univers contraint. Les subventions du ministère sont toujours très compliquées à négocier ; Jacques peut en témoigner puisque cela fait partie un peu de son quotidien d'essayer de maintenir le niveau des aides que nous accorde le ministère.

Au niveau des partenaires, on a les habituelles et traditionnelles Banque Populaire et la MDS ; il n'y a pas de variation.

Par contre, on a un élément nouveau c'est l'apparition du partenariat avec Ford. On s'est lancé dans une recherche de diversification de ressources de financement. Il y a d'ores et déjà des contacts avec d'autres partenaires

potentiels que l'on a souhaité, compte tenu de l'aléa qui pesait sur les signatures, ne pas faire figurer dans le budget. Ce sont des partenaires potentiels dans les domaines des services informatiques, de la santé. On a des contacts avancés avec des partenaires potentiels dans le domaine de l'énergie et de la logistique. Un partenariat est en cours de signature avec SAP dans le cadre de la ligue nationale de voile ; je tenais à remercier Ed RUSSO pour sa contribution active dans la conclusion de ce partenariat. C'est la première étape vers un partenariat beaucoup plus large. Il faut commencer petit mais il y a de belles perspectives.

Il y a également des perspectives dans le cadre du partenariat avec Ford parce que l'on a une stratégie relativement précise en termes de démarchage de partenariat. On a un cadre relativement précis avec trois partenariats :

- Un partenariat à 300 000 € où le partenaire a le titre de fournisseur officiel, c'est le cas aujourd'hui de Ford.
- Un partenariat à 600 000 € où le partenaire aura le titre de partenaire de la FFVoile.
- Un partenariat à 900 000 € où il aura le titre de grand partenaire.

La première convention initiée avec Ford rentre dans ce cadre-là. On a d'ores et déjà prévu dans la convention signée avec Ford en début d'année de se revoir très prochainement pour finaliser avant septembre ou octobre 2018 une nouvelle convention sur des bases élargies. L'idée est de passer au niveau supérieur pour les années 2019 et 2020.

Il y a vraiment de belles perspectives. On va très prochainement retravailler à l'écriture et la définition de cette nouvelle convention de partenariat.

Puis, un plan d'actions a été lancé dans le cadre du mécénat. On s'est aperçu que énormément d'entreprises -la situation économique commence à s'améliorer- sont intéressées pour conclure avec les organismes habilités des conventions de partenariat. Le formalisme fiscal nous oblige à être très prudents. On a lancé un plan d'actions pour sécuriser cette démarche en présentant un risque fiscal où l'on met le minimum de réserve de manière à ce que, dans quelques années, le certificat fiscal que l'on a pu délivrer à notre partenaire ou notre mécène ne soit pas remis en cause. L'idée est de sécuriser notre démarche parce qu'il y a des enjeux financiers lourds. On est de l'ordre de 1 M€ avec 60 % cela fait un certificat fiscal de 600 000 €.

#### **Produits : subventions diverses**

Il faut mentionner la continuation du plan bateaux. C'est une convention signée en 2017 sur une base de 2 M€, avec un cofinancement du ministère des sports à

hauteur de 50 %, du CNDS pour 30 % et de la FFVoile pour 20 %. On a investi à ce titre 145 000 € en 2017 et une projection sur 2018 de 245 000 €. Le plan bateaux continue avec quelques incertitudes sur son format et les modalités pratiques. La signature de l'Etat reste. L'augmentation qui peut paraître significative est liée au volume des engagements. On a 2 M€ d'investissement à faire à l'horizon 2020. Il faudra accélérer le rythme des investissements pour obtenir l'intégralité des subventions auxquelles on a droit.

Le projet « Héritage » vise la féminisation de l'activité sportive. Sa mise en œuvre s'étalera jusqu'à la fin de l'année 2018.

#### **Produits : subventions CO et CPO**

On a un changement dans les règles du jeu imposées par le ministère. On est en train de glisser petit à petit d'une récurrence de subventions vers des subventions attribuées en fonction des objectifs que la Fédération s'engage à atteindre.

La réflexion était de dire que la récurrence des subventions n'était pas forcément un gage dans l'efficacité de l'utilisation des fonds alloués. Quand vous savez que vous avez 500 000 € ou 1 M€, qui vous tombent tous les ans, on ne fait peut-être pas tous les efforts pour les utiliser de manière optimum. Aujourd'hui, on reste sur une logique de convention d'objectifs classique sur le haut niveau. C'est pour cette raison que la ligne est maintenue. Sur le haut niveau on est toujours en CO, « action 2 Haut niveau ».

Pour le reste, on passe en convention pluriannuelle d'objectifs. Cela suppose que l'on dépose à chaque fois un dossier. On s'engage sur un certain nombre d'objectifs. Le ministère sera beaucoup plus exigeant et regardant sur la façon dont on a utilisé les fonds et sur l'efficacité des fonds investis. Tout cela est en cohérence avec les décisions prises il y a environ un an de passer en termes de gestion interne à notre projet et de structurer un vrai contrôle de gestion. La décision que l'on avait prise il y a quelques mois est complètement en cohérence avec les évolutions qui nous sont imposées par le ministère. L'arrivée d'une contrôleuse de gestion avec un certain nombre de références va grandement nous aider dans la rédaction des futures conventions pluriannuelles d'objectifs mais surtout dans la façon dont on va pouvoir rendre des comptes auprès du ministère. Pour avoir échangé un peu avec Jacques, je ne suis pas sûr que toutes les fédérations aient pris ce virage. Je préfère anticiper plutôt que d'être suiveur dans la dynamique.

Entre le réalisé 2017 et 2018, on a une augmentation des subventions CO et CPO de 400 000 €. On a essayé d'analyser ce chiffre pour faire ressortir les éléments importants. Il y a trois grandes sources d'évolution :



❶ L'augmentation des investissements au titre du « plan bateaux » et matériel entraîneurs, soit 190 000 €. Pour le matériel entraîneurs, un budget de 30 000 € avait été voté l'an dernier et utilisé à hauteur de 11 000 €. Il n'y a pas d'augmentation dans les allocations mais surtout des investissements qui n'ont pas été réalisés. On a un droit de tirage du plan bateaux de 200 000 € qu'il faudra réaliser.

❷ L'attribution par le ministère du Kite et du Paravoile ; cette augmentation est sensible sur 2018 et l'attribution date de 2017. On a dû fonctionner pendant quasiment une année en ayant la délégation mais sans en avoir les fonds correspondants.

On a l'augmentation structurelle au niveau de l'équipe de France de 45 000 € où il y a toujours des légères fluctuations en fonction des programmes de régates, d'entraînement en fonction du calendrier. C'est plus anecdotique.

❸ On avait intégré dans le budget précédent une demande de subvention de 350 000 € au titre de l'ENVSU et, compte tenu de son caractère aléatoire, on a souhaité la supprimer. Si elle est accordée, ce sera un bonus qui pourra être intégré sans problème dans d'autres éléments de réalisation de l'année 2018.

Pour permettre une meilleure compréhension, on a nommé les différentes CPO.

CPO 01 : accessibilité aux pratiques pour le plus grand nombre.

CPO 02 : fidélisation des pratiquantes et des pratiquants.

CPO 03 : préserver l'équité sportive et la sécurité des manifestations nautiques, en lien avec le Kite et les bateaux volants.

CPO 04 : développer des projets innovants au service des territoires.

CPO 05 : développement intégré et sécurisé des pratiques de Kiteboard.

On voit en perspective sur ces 5 conventions pluriannuelles d'objectifs des axes forts de la stratégie mise en œuvre au sein de la Fédération sur l'accueil du plus grand nombre : 500 000 licences au titre de la participation sur la féminisation, l'intégration du Kite, le développement en faveur des clubs et des territoires.

L'objectif qui a prévalu dans la définition de ces conventions pluriannuelles c'était d'avoir un transfert sans perte entre les anciennes CO et les nouvelles CPO. Par rapport aux hypothèses budgétaires, les montants au titre des CPO 01 à 05 ne représentent que 60 % des montants demandés. Là encore, on a mis un fusible. On sait que le ministère ne répondra pas à 100 % à l'intégralité de nos demandes. On a, par prudence, limité dans le budget 2018 le montant que l'on y figurait à hauteur de 60 % de ce qui a été demandé. On a considéré que l'attitude

du ministère serait de regarder le volume global accordé à la FFVoile en 2017 et d'être à l'iso subvention. On a pris les subventions CO et regardé en fonction du volume de l'an dernier quel serait le montant des subventions qui pourrait nous être accordé au titre de la CPO ; le pourcentage calculé à partir de là était de 60 %.

Dans le budget, sur les lignes récurrentes, on est à iso volume de subventions par rapport à l'an dernier. Le seul bémol ce sont les 45 000 € de différence sur le Haut niveau.

### **Produits : retraitements subventions investissement**

Le slide est purement technique visant à assurer les retraitements comptables des subventions d'investissement du ministère des sports et du CNDS. Les retraitements ont pour objectif de neutraliser l'impact des subventions d'investissement sur le résultat. Les subventions d'investissement ne doivent avoir aucune incidence au niveau du compte de résultat ; tout un tas d'arguties comptables ont été définies de manière à assurer cette neutralité.

### **BUDGET 2018 : CHARGES**

Le budget s'établit à 12 443 K€.

#### **Charges : vie fédérale**

Au niveau de la vie fédérale, on a une augmentation d'environ 240 000 € essentiellement liés aux charges de personnel. L'évolution est liée aux embauches et aux augmentations générales. Pour les embauches, c'est le responsable du département DESE dans le souci des actions en faveur des clubs et des territoires, puis l'embauche de la contrôleuse de gestion. On a l'apparition d'une rubrique nouvelle ayant vocation à se pérenniser qui est l'animation des groupes projets. On a identifié un certain nombre d'actions clés que l'on a regroupées au sein de projets avec la constitution de 8 groupes projets pour un budget chacun de 5 000 € de frais de fonctionnement figurant sur cette diapo budgétaire.

L'animation régionale est en lien avec l'animation des clubs et des territoires. Les variations sont relativement claires et limpides.

#### **Charges : haut niveau**

On a un effet miroir. On retrouve certaines rubriques au niveau des charges : les orientations haut niveau olympique et non olympique augmentent de manière significative. Au niveau du médical, on a une augmentation liée à l'intégration du

Kite. Le dispositif France jeunes : les JOJ, qui ont été intégrés, expliquent une partie de la variation.

Les variations sont liées à la configuration du calendrier international, la longueur des déplacements. Plus on se rapproche des échéances olympiques plus les manifestations sont nombreuses et les stages d'entraînement sont nombreux. On a un budget qui suit cette évolution.

Un élément nouveau : l'apparition du partenaire Ford. Le partenariat Ford s'articule de la façon suivante avec deux grands volets :

➤ La négociation de conditions très préférentielles des véhicules acquis par l'équipe de France. La mise à disposition de véhicules au niveau du siège et surtout au niveau des athlètes de l'équipe de France.

➤ Des contrats de location ont été signés ayant pour corollaire un contrat d'images qui sera signé avec Ford, assurant une neutralité complète entre les charges et les produits. On aura une facturation de droit à l'image à Ford de 300 000 € et Ford nous fera des factures de location pour un montant équivalent correspondant aux véhicules mis à disposition. Des photos doivent être sur le site : des véhicules ont été achetés par l'équipe de France et les véhicules mis à disposition des athlètes. La décoration des véhicules est relativement réussie ; cela peut être un élément de motivation complémentaire pour l'ensemble de nos athlètes de l'équipe de France.

### **Charges : épreuves internationales**

Vous avez une augmentation du budget par rapport à l'an dernier. Ce sont les exigences de World Sailing qui sont génératrices de frais supplémentaires. C'est le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la manifestation. On a accordé en complément un petit budget de fonctionnement à la commission des grandes épreuves.

J'en profite pour féliciter Régis BERENGUIER et Didier FLAMME pour le travail énorme qu'ils ont accompli pour la réussite de ces deux événements.

On avait inscrit sur le budget initial l'organisation d'un show case de course au large à Marseille à l'occasion de la finale de la Sailing World Cup que l'on a été obligé d'annuler à notre grand dam suite au rejet du budget initial et compte tenu du caractère nouveau de cet événement.

### **Charges : boutique / arbitrage et règlementation / formation**

Concernant la boutique, on a une diminution des charges de 100 000 €. En termes de prévision de produits, Paul GAUDIN, qui s'occupe de la boutique, a une vision très prudente. Il nous a donné un objectif budgétaire 2018 de 680 000 € alors qu'il a fait 715 000 € de chiffres d'affaires en 2017. Il y a une

première incidence au niveau des charges. Sur 2017, les résultats de la boutique ont été à l'équilibre, on avait 5 000 € de marge brute négative. Dans ce cadre-là, on lui a demandé d'augmenter le taux de marge afin de couvrir les charges de gestion en intégrant notamment les frais de gestion, les prestations externes de logistique et d'entrepôt. Ces éléments cumulés aboutissent à une baisse sensible du niveau des achats.

Concernant la formation, on a une augmentation de 105 000 € qui s'explique par des actions fortes à destination des cadres techniques, la tenue de colloques.

Concernant l'arbitrage et la réglementation, il y a une baisse de 70 000 € qui s'explique par l'organisation tous les 4 ans d'un colloque qui a eu lieu en 2017 et pas reconduit en 2018.

### **Charges : direction et divers**

On a des variations relativement significatives. L'origine est double :

❶ Suivi des cadres et des territoires. C'est la concrétisation des efforts que l'ensemble de l'équipe veut faire en direction des territoires. Une cellule a été créée sous l'autorité et la direction de Jacques CATHELINEAU, le DTN pour se réapproprier la relation entre les ligues, les CDVoile et surtout les clubs. Cette cellule a trois objectifs :

➤ Conduire et soutenir les plans de développement des pratiques et des licences au sein des ligues incluant des soutiens à l'emploi fédéral dans certaines ligues.

➤ Accompagner et coordonner les cadres techniques et fédéraux.

➤ Promouvoir l'animation des clubs.

❷ C'est la mise à disposition des véhicules au sein du siège de la FFVoile : 198 000 €. C'est la concrétisation d'un des volets de la convention de partenariat signée avec Ford.

### **Charges : divers**

Le niveau de résultats de l'année 2017 a permis d'assainir les finances fédérales et les comptes de la FFVoile en passant en charges ou en pertes ce qui devait l'être.

On a eu un certain nombre d'éléments exceptionnels passés en charges. On a eu des créances irrécouvrables antérieures à 2016, des charges exceptionnelles sur des exercices antérieurs, des créances douteuses. On a profité du niveau de résultat pour passer en charges ou en provisions tout ce qui devait l'être.

Les fonds non réalisés, ce sont les subventions que l'on n'a pas utilisées.

On arrive à un total divers de charges de 366 000 €, qui n'a pas vocation à se reconduire au titre de 2018 et des exercices suivants. On est sur un élément d'aléas plus que sur un élément budgétaire au sens propre.

## **INVESTISSEMENTS**

Il y a une augmentation relativement sensible des investissements au niveau de l'informatique.

Le renouvellement du parc des ordinateurs portables. La stratégie était de faire un investissement groupé qui nous permettait d'avoir une négociation plus aisée vis-à-vis des fournisseurs et d'avoir un parc informatique relativement homogène. On a eu un investissement à hauteur de 157 000 €. L'intégralité de cet investissement a été financée par emprunt. Tous les investissements d'une valeur significative qui ne donnent pas lieu à subventionnement, après échange avec la BRED, seront financés par emprunt en mettant en parallèle le financement et l'amortissement.

Une partie de la variation des 182 000 € correspond à la refonte d'OSIRIS.

Concernant FREG, deux informations :

➤ Après de longues et tumultueuses négociations, on a récupéré les sources de FREG. La FFVoile a la pleine et entière propriété de FREG. On est propriétaire du logiciel.

➤ On a une ébauche de solution très intéressante qui permettra d'assurer pendant quelques mois, voire quelques années, la maintenance de premier niveau de FREG et la mise à jour ou le développement de certains éléments fonctionnels. En attendant FREG2, on a une solution permettant d'avoir encore une maintenance et du développement fonctionnel complémentaire. L'essentiel est aujourd'hui assuré.

Ces éléments méritaient d'être signalés de manière à sécuriser, voire rassurer tous les utilisateurs de FREG sur la pérennité du produit et sa mise à niveau permanente ou sa remise à niveau si nécessaire.

**Les investissements liés au haut niveau.** On a une augmentation au titre du plan bateaux avec un rajeunissement constant de la flotte des FINN, 49er, 470 et NACRA. Il y a le report d'un certain nombre d'investissements qui avaient été prévus sur 2017 et qui se sont faits sur 2018. Je pense notamment à la deuxième tranche des véhicules de l'équipe de France pour des raisons de disponibilité des véhicules et du temps mis à négocier avec FORD les conditions d'achat ; un certain nombre de livraisons se sont faites au début de l'année 2018 plutôt que

sur la fin 2017, ce qui explique l'augmentation relativement significative au titre du haut niveau.

Puis les dernières échéances de remboursement de l'emprunt Bocquillon. Dans quelques mois, la FFVoile sera propriétaire du siège social. Cela fait partie des bonnes décisions prises il y a quelques années de procéder à l'acquisition du siège social.

J'ai terminé la présentation du budget sous l'ancien format.

## **PRESENTATION DU NOUVEAU FORMAT**

On retrouve en filigrane l'ensemble des éléments que l'on vient d'expliquer mais dans des rubriques un peu différentes. Les chiffres sont les mêmes.

### **Budget 2018 : compte de résultat synthétique**

C'est la même diapositive que précédemment.

### **Budget 2018 : produits**

Au niveau des produits, la structuration n'a pas été modifiée. On est toujours sur la présentation classique. La variation de 1 300 000 € entre variation des chiffres récurrents et explication par les événements exceptionnels.

### **Charges : budget synthétique au NH1**

Vous avez l'apparition d'une notion NH, ce qui veut dire niveau hiérarchique ; c'est la terminologie que l'on a trouvée pour définir les différents niveaux de détails que l'on pourra vous proposer au niveau du budget.

Le NH1 : niveau des départements.

Le NH2 : niveau des pôles.

Chaque département est divisé en nombre de pôles.

Ensuite, on aura le NH3 et le NH4.

Chaque pôle aura un certain nombre d'objectifs à réaliser que l'on énoncera clairement. Pour réaliser ces objectifs, on va devoir mettre en œuvre un certain nombre de plans d'actions. On va décliner la structuration du budget selon cette nomenclature, c'est-à-dire que chaque département, chaque chef de service, chaque responsable d'entité devra construire son budget avec la notion d'objectifs. On retranscrit au sein du budget de la Fédération l'ensemble des obligations selon le cahier des charges imposé par le ministère. On a une vraie cohérence et corrélation entre les deux évolutions.

Pour faire une analyse macro des différentes évolutions au niveau de la vie fédérale, qu'est-ce qui caractérise l'évolution de 600 000 € ?

➤ Dans le département fédéral s'intègre tout ce qui est manifestation internationale. Les 583 000 € s'expliquent par la stratégie de rayonnement de la voile française à l'international. Dans cette évolution, il y a la finale de Marseille. C'est la création d'une cellule de suivi des cadres et des territoires placée sous l'autorité de Jacques CATHELINEAU, DTN.

➤ DESE : formation des techniciens et animation des clubs et des territoires.

➤ DCP : préparation de l'équipe de France aux prochaines échéances sur le budget de fonctionnement et l'intégration du Kite et du Paravoile.

### **Charges : budget synthétique au NH2**

Chaque département est structuré de manière relativement cohérente avec des pôles.

➤ Département vie fédérale et activités transverses : vie fédérale, activités transverses, animation et suivi des groupes projets. On retrouve les 40 000 €

➤ DESE : prospective et développement économique, emploi et formation, animation - vie des clubs et des territoires. On vient de détailler les différents éléments de la réalisation.

➤ Département compétition et performance : l'essentiel de l'augmentation est lié aux performances à hauteur de 600 000 €

On peut estimer que l'augmentation du haut niveau est relativement importante. Cette rubrique budgétaire est alimentée à plus de 90 % par des subventions ministérielles strictement fléchées. On n'a pas le choix de dépenser les subventions accordées à ce titre-là sur d'autres actions fédérales. L'idée est que l'on ne favorise pas le haut niveau au détriment des autres activités.

### **Charges : détail du DVFAT au NH3**

C'est le niveau des commissions ou des entités de travail. Le niveau de détail est plus fin. Cela permettra de savoir comment sont alloués les fonds sur ces grandes rubriques budgétaires.

### **Charges : détail du secrétariat général aux NH3, NH4**

On a été interrogé de manière assez insistante pour savoir quels étaient les fonds gérés par le secrétariat général. Il m'a donc semblé utile de consacrer une diapositive spécifique pour démystifier un certain nombre d'idées qui pouvaient circuler sur ce qui se cachait derrière le budget du secrétariat général. Là, vous

avez une vision relativement claire. Cela recouvre la gestion et la maintenance du siège avec des variations peu sensibles : ce sont les frais généraux et le fonctionnement avec une augmentation relativement importante.

A été affectée dans cette rubrique la ligne divers -budget ancien format- 366 000 €. Dans les 420 000 € de baisse, ce sont tous les éléments de provisions et de pertes sur les exercices antérieurs qui étaient présentés dans l'ancien budget dans la rubrique divers.

Dans la rubrique « ressources humaines », on a mis les véhicules mis à disposition du siège et les augmentations de la masse salariale liées aux embauches et aux augmentations générales.

On arrive à un budget du secrétariat général d'un peu plus de 5 M€.

### **Charges : détail du DESE au NH3**

La règle qui a prévalu c'est de vraiment se coller à l'organigramme qui avait été publié et d'avoir sous-jacent la notion de responsabilité. Chaque responsable doit paraître en clair. L'ensemble des entités travaillent, départements, pôles, commissions et autres. A chaque ligne budgétaire, on associe un responsable qui sera le garant des éléments de son budget.

Vous avez le découpage du DESE.

### **Charges : détail du DCP au NH3**

Vous avez le découpage.

### **Charges : détail du DESE aux NH3, NH4**

Ce sera ce que l'on sera en mesure de faire aux cours des années à venir, à savoir vous donner un budget au préalable et on aura un niveau de détail qui ira jusqu'à celui qui vous est présenté.

Par exemple, sur le pôle animation - vie des clubs et des territoires, on a une rubrique animation - vie des clubs et des territoires où se déclinent les actions à mettre en œuvre : accompagnement du réseau des écoles de sport, des outils méthodologiques pour les écoles de sport, l'accompagnement du réseau des écoles de sport et l'organisation de stage de détection.

Avec ce système d'arborescence, on a la possibilité d'aller très vite et d'avoir une analyse relativement fine des chiffres qui vont constituer le budget.

J'ai fini cette présentation. Je vous remercie de votre attention.

*(Vifs applaudissements)...*

**Mme LA SECRETAIRE GENERALE.**- Merci François.

Y a-t-il des questions ou des clarifications sur cette présentation ?

**M. Dominique TINCELIN, représentant ligue de Normandie.**- Un commentaire et une question.

On a eu une présentation du premier budget en mars dernier, et je regrette que l'on n'ait pas eu une comparaison ligne à ligne du budget présenté en mars dernier avec celui qui vient d'être présenté. Notamment au niveau des charges, on ne voit pas très bien les changements.

Dans ce nouveau budget, il y a une augmentation assez importante d'environ 300 000 € sur la convention d'objectifs et la convention pluriannuelle d'objectifs. J'aurais voulu savoir de la part du DTN quelle est à ce jour la part signée par le ministère et celle qui n'est pas signée.

Dans cette présentation budgétaire, je regrette que l'on n'ait pas au niveau des charges la source de financement entre les fonds propres et la convention d'objectifs. Si d'aventure une partie n'est pas encore approuvée, il importe de revenir auprès des gestionnaires pour dire qu'il faut geler ces actions tant que le ministère n'a pas approuvé ces dépenses. C'est un peu dommage de ne pas avoir cette transparence complète.

Comme je ne suis pas sûr que l'on me redonnera la parole. Personnellement, je vais voter contre ce budget pour le fait qu'en mars dernier on a présenté un budget qui a suscité des questions. On a résolu non pas par le haut mais plutôt par le bas en allant chercher des délégués des ligues qui avaient voté contre et les propos qui ont été tenus dans la presse m'ont vraiment choqué.

**M. Alexis MINARD, responsable commission Kite FFVoile.**- Vous aviez des possibilités de poser des questions au BE, pourquoi ne l'avez-vous pas fait pour avoir des réponses ?

**M. TINCELIN.**- Je crois que c'est normal de poser des questions en assemblée générale. Un certain nombre de choses ont été dites en complément ici, par exemple, et ce qui était très bien, sur les licences. J'ai regretté dans un premier temps qu'il n'y ait aucun détail. On a réduit de moitié la progression. Là, enfin on a un détail. Cela aurait été mieux de l'avoir donné dès le départ.

**Mme LA SECRETAIRE GENERALE.**- La question était : pourquoi les demandes de clarification n'ont-elles pas été envoyées ?

**M. TINCELIN.**- Pourquoi sommes-nous réunis ici, pour poser des questions ou non ?

**M. LE PRESIDENT.**- Je propose à François de répondre.

**M. LE TRESORIER.**- Quelques éléments de réponse. Par rapport à la comparaison avec le budget qui a été rejeté, il me semble que je vous ai déjà présenté pas mal de chiffres même si tous autant que vous êtes pratiquants de la voile, vous savez nager, je n'avais pas envie de vous noyer avec encore plus de chiffres. C'était un parti-pris qui est de dire : soyons pertinents et efficaces, et focalisons-nous sur les éléments qui nous semblent les plus pertinents et qui seront les plus productifs et les plus efficaces dans la compréhension des éléments du budget. L'histoire est ce qu'elle est ; on ne va pas la refaire. J'ai préféré me concentrer sur les nouveaux éléments budgétaires plutôt que d'essayer de justifier le pourquoi du comment sur les chiffres qui étaient posés au cours de l'année passée.

A partir de là, c'est un parti-pris ; il peut toujours se discuter mais, globalement, je maintiens la stratégie et l'optique que l'on a définies au départ lors de l'élaboration de ces nouveaux documents.

Par rapport à l'élaboration du premier budget, on était complètement dans le brouillard, c'est-à-dire que l'on savait quel était le montant des subventions que l'on avait demandé au ministère mais, compte tenu du changement des règles du jeu, on n'avait aucun feedback sur le retour qui nous serait fait. Aujourd'hui, on est un peu plus fort et on a un peu plus d'assurance sur les chiffres présentés parce que le temps a passé, que l'on a questionné le ministère et que l'on a eu quelques éléments de réponses.

Vous êtes navigateurs, vous partez en croisière sans compas dans le brouillard, je vous mets au défi de savoir où vous êtes et où vous allez.

Je laisse la parole à Jacques pour donner les éléments complémentaires par rapport à cela.

**M. Jacques CATHELIN, Directeur Technique National.**- Dominique, pour répondre très clairement à la question, le ministère a scindé son soutien financier en deux :

① Une partie s'appelle toujours convention d'objectifs qui est annuelle comme précédemment concernant le haut niveau et le médical associé au haut niveau. Elle est signée ; on a la lettre d'engagement. Cela a été fait tôt parce que le ministère a bien compris qu'il ne pouvait pas passer dès cette année en convention pluriannuelle d'objectifs qui allait prendre beaucoup plus de temps en termes de décision. Il ne voulait pas nous freiner sur l'engagement dans la préparation olympique. C'est la raison pour laquelle ce n'est pas passé en CPO mais l'objectif annoncé est bien de passer en CPO dès l'année prochaine.

❷ L'autre partie qui n'est pas en CO et pas signée pour laquelle on n'a pas reçu la lettre d'engagement, c'est toute la partie pluriannuelle d'objectifs. Il y a deux changements majeurs. Le premier c'est pluriannuel, cela veut dire que l'engagement sera sur trois ans, jusqu'en 2020. C'est plutôt une bonne chose pour nous. La contrepartie de cet engagement pluriannuel est que cela met un peu de temps à se mettre en place puisque le ministère a prévu six mois d'instruction des appels à projets que l'on a déposés. Cette finalisation devrait être faite avant la fin du mois de juin. Actuellement, je peux vous dire que les projets déposés sont en arbitrage au cabinet de la ministre, et la décision sera prise dans les semaines à venir. Elle avait annoncé fin mai dans un premier temps ; au final, cela prend un peu plus de temps que prévu. C'est la raison pour laquelle François PITOR a présenté l'approche prudente qui est de se maintenir à équivalent de ce que l'on a eu jusque-là.

**Mme LA SECRETAIRE GENERALE.-** Souhaitez-vous des précisions sur ce qui a été présenté ?

**M. DENECHAU.-** Merci, Monsieur le Trésorier pour votre présentation de ce budget.

Le budget comme vous l'avez dit est un document technique mais également évidemment un acte politique qui engage une vision de la Fédération par son conseil d'administration. Je vais évoquer devant vous tous aujourd'hui brièvement la situation politique de notre Fédération et de sa gouvernance. Dans votre programme, vous prévoyez une nouvelle et soi-disant nécessaire plus grande transparence dans le souci d'une concertation permanente avec le terrain.

Je vais me permettre quelques remarques à ce propos pour éclairer notre assemblée.

Voyons tout d'abord la méthode qui est faite de désinformation, pression, chantage, manipulation.

*(Divers mouvements dans la salle)...*

Lors du vote massif de rejet de mars dernier, vous avez multiplié les prises de parole intempestives dans la presse, parlant de putsch institutionnel, de coups de kalachnikov dans le dos, et ce dans l'unique but de stigmatiser certaines personnes dont moi en m'attribuant des propos que je n'ai jamais tenus et surtout affirmant d'innombrables contrevérités, voire des mensonges concernant les conséquences du vote de l'assemblée générale, affirmant que le fonctionnement de la Fédération était totalement bloqué, que le programme de l'équipe de France, l'organisation de certaines épreuves allait devoir être annulée, ce qui était totalement faux. Tout cela avec la seule et unique volonté de prendre en otages

publiquement les délégués à l'assemblée générale et notamment certains présidents de ligue alors que ceux-ci ne représentent en aucun cas leur ligue lors de l'assemblée générale de la Fédération mais bien les clubs de leur territoire qui les ont élus pour les représenter.

Pression disais-je, oui pression incessante sur les présidents de ligue par l'envoi de courriers recommandés multiples avec des demandes sans objet, manipulation par la convocation en urgence d'un conseil des ligues pour la signature d'une simili déclaration commune des présidents, déclaration commune qui n'a jamais existé et, dans votre précipitation, un signataire fantôme vous a fait remarquer qu'il n'était plus président de la ligue sous laquelle vous aviez fait figurer sa signature...

Chantage en provoquant le retrait de cadres techniques dédiés à des missions régionales.

Voyez, Monsieur le Président, ce n'est en aucun cas ma conception de la concertation. Vous avez affirmé avoir tendu la main à tous. Or, tout indique le contraire comme le démontre la composition de l'ensemble des commissions ou ce qu'il en reste. Quand on voit, par exemple, que la commission école française de voile, structure labellisée, a un président mais pas de membre. Tout le monde peut le vérifier sur la version portant le numéro 52 de l'organigramme du 16 mai.

Vos fameux groupes projets dont on ne sait jamais quels en sont les membres à part les personnes du BE et du CA et les personnes qui vous ont soutenu lors de votre élection. C'est votre choix mais il ne traduit en aucun cas une quelconque volonté de rassemblement.

Concernant la transparence que vous avez appelée de vos vœux notamment en signant en 2017 la pétition des nouveaux chevaliers blancs du sport français dans le cadre de l'association rénovons le sport français, dont le secrétaire général est par le plus grand des hasards le directeur de la société de communication qui a été retenue pour assurer la communication institutionnelle de la FFVoile mais cette fois contre rémunération.

Sans préjuger de la qualité des personnes que vous avez recrutées depuis le début de votre mandat, il est intéressant de voir que la Fédération défie les lois des probabilités. Vous embauchez comme responsable salarié du DESE le meilleur candidat, un ancien président de club qui a ouvertement appelé à voter pour vous, qui était aussi délégué lors de l'assemblée générale électorale. Là, pareil, il a déposé lui-même le nom de domaine de votre site de campagne. Vous financez avec les fonds de la Fédération dans le cadre d'un groupement d'employeurs créé pour l'occasion l'embauche d'un cadre dans le Nord de la France avec une mission de soutien aux territoires, un tiers au bénéfice de la

Fédération, un tiers au bénéfice de votre ligue, Nord-Pas-de-Calais et un tiers au bénéfice de votre club le CN Wimereux. Cette personne s'avère être comme vous me l'avez dit en conseil d'administration suite à la question écrite que j'avais posée un de vos amis d'enfance. C'est pourquoi vous avez eu la pudeur, lors du bureau exécutif qui devait se prononcer sur ce montage, de ne pas participer au vote. J'aime cette droiture.

Enfin, le nouveau médecin de l'équipe de France est l'épouse du président d'un grand club qui vous a soutenu pendant votre campagne. Alors plutôt que de parler de transparence, le terme « clientélisme » m'apparaît plus approprié pour qualifier des méthodes qui n'ont rien de moderne. Vous mettez sous tutelle sans raison aucune un CDV alors que son président qui est un de vos soutiens et ami refuse d'appliquer les statuts et de convoquer une assemblée générale de révocation du conseil d'administration alors que les clubs demandeurs respectent parfaitement les conditions statutaires prévues en la matière.

Dans le même ordre d'idée, vous refusez systématiquement de répondre de manière précise à toutes mes questions relatives au soutien de la FFVoile à l'ENVSN alors qu'encore une fois il serait très critiquable que les clubs de la Fédération financent même de manière indirecte un organisme d'Etat même si ce dernier est dirigé par l'un de vos amis. En outre, la pérennité de ces vieilles structures et leur adéquation avec la haute performance olympique, dans l'optique de 2024, a été publiquement remise en cause et ce même pour l'INSEP par Claude ONESTA, qui présidait une commission dont vous faites partie, ce qui semble en contradiction totale avec votre vision de l'avenir de l'ENV.

Vous avez également tenté vainement sans avoir la courtoisie de me prévenir de me destituer de mon rang de membre de conseil de World Sailing alors que j'ai été démocratiquement élu au sein de notre groupe de fédérations, ce qui a fortement troublé les fédérations amies qui me l'ont confirmé lors du dernier meeting et qui étaient sincèrement désolées de ce type de procédé auquel elles n'ont pas voulu participer contrairement à ce que vous espériez.

Monsieur le Président, diriger une fédération sportive délégataire, c'est accepter son fonctionnement démocratique, accepter la contradiction et notamment les avis de personnes qui, dans leur immense majorité, sont des dirigeants bénévoles depuis de très nombreuses années et qui décident en conscience du bien-fondé des propositions et décisions qui leur sont soumises, ce que vous semblez, malheureusement, totalement incapable de faire comme je viens de l'exposer.

Merci.

*(Applaudissements mêlés de quelques sifflements)...*

**Mme LA SECRETAIRE GENERALE.**- Y a-t-il d'autres interventions ?

**M. Yves LYON-CAEN.**- Je suis le président de la Fédération des Industries nautiques, je suis administrateur de votre Fédération. Je m'occupe d'un groupe nautique de l'industrie nautique qui a des liens très étroits avec beaucoup d'entre vous. C'est la première assemblée générale à laquelle je participe. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer aussi.

J'ai depuis maintenant presque 5 ans la responsabilité d'une fédération professionnelle. J'ai aussi la responsabilité de la confédération du nautisme et de la plaisance, et je sais avec quelle difficulté on fait face à la vie démocratique d'une association surtout lorsqu'elle est vivante et faite de personnalités extrêmement toniques. Donc, je comprends tous les débats. J'y suis plutôt habitué.

Ceci étant, j'ai envie quand même de vous dire des choses un peu abruptes. Je pense qu'il y a un degré de maturité que nous devons tous respecter dans le débat collectif. En tout cas, c'est ce que j'essaie de faire.

La première chose que j'aimerais vous dire, c'est que vous n'êtes pas tout seuls. La FFVoile n'est pas une Fédération qui vit dans une bulle, vous le savez bien. Elle est entourée d'entreprises qui comptent sur vous, de partenaires qui vous apportent des concours financiers, de collectivités publiques, d'un comité olympique français, d'un ministère des sports. Tous ces partenaires sont inquiets non pas de la vitalité de votre débat mais du niveau des questions traitées. Si je vous parle d'inquiétude, c'est parce que vous avez pendant tant d'années été des acteurs exemplaires du mouvement sportif ; vous avez, à côté d'autres fédérations qui ne pourraient peut-être pas en dire autant, été sur le plan moral, éthique, professionnel et sportif souvent cité en exemple. Je pense qu'il ne faut pas dilapider ce patrimoine.

En tant que délégués de cette assemblée, vous devez transmettre à ceux qui vous succéderont un patrimoine intact. En tout cas c'est la discipline que je m'impose comme président. Nous ne sommes tous que temporaires. Ce qui compte c'est que, lorsque l'on passe le relais à celui qui nous suit, on ait le sentiment de transmettre quelque chose de digne et qui a été fait de façon correcte.

Dernier point, je découvre, et c'est vrai dans beaucoup d'autres mondes, que vous avez une élection ; c'est vraiment le monde des collectivités locales ; c'est moins vrai dans notre monde associatif. Cette élection a été disputée. Certains n'ont pas été élus comme ils l'espéraient, comme ils se sentaient légitimes pour le faire. Je respecte cela. La compétition est faite de vaincus temporaires et de vainqueurs temporaires. Je pense que, quand le temps de l'élection est passé, il

est clos. Je pense que c'est une erreur de vouloir convoquer une assemblée générale qui ressemble à une deuxième manche de l'élection passée. Je vous le dis très sincèrement, je vois des fédérations professionnelles qui tiennent leur assemblée générale tous les ans. Il y a tous les ans des gens qui ont des critiques à faire et dieu sait s'ils ont raison de les exprimer. Le débat démocratique c'est aussi de respecter les échéances. Vous avez des échéances, vous avez des durées de mandat écrites dans vos statuts. Vous avez délégué à un conseil d'administration une responsabilité, à un président une responsabilité, il faut que vous le respectiez.

Je terminerai simplement en un mot en disant que la prochaine élection dira ce qu'elle dira. Personnellement, en tant que partenaire et ami de la FFVoile, je la respecterai profondément. Je vous mets en garde contre le fait de vouloir rejouer aux élections de façon intercalaire car cela rendra votre action précaire, vos partenariats instables et surtout votre crédibilité amoindrie.

J'ai fini. Je vous assure que je n'avais pas prévu de vous raconter tout cela mais je n'ai pas pu m'en empêcher parce que ce n'est pas l'idée que je me fais de la FFVoile.

*(Vifs applaudissements)...*

**Mme LA SECRETAIRE GENERALE**.- Y a-t-il d'autres prises de parole ?

**M. Vincent BASTIEN, représentant ligue des Pays de la Loire**.- Merci pour votre intervention, Monsieur le Président de la FIN.

Monsieur le Président, on se trouve dans une situation inédite avec des représentants de clubs qui seront amenés à voter une deuxième fois pour ou contre un budget prévisionnel.

Pour autant les gens qui vont voter aujourd'hui vont devoir continuer à travailler ensemble pour la Fédération quelle que soit l'issue du scrutin. Dans ce cadre, pour ne pas exacerber les tensions ou les désaccords qui peuvent avoir entre nous tous, pour que tout le monde puisse exprimer ses choix en toute sérénité, je souhaiterais que le vote se fasse à bulletin secret. Quel que soit le choix des représentants, il me paraît important d'éviter les clivages. Il me semble que le vote à bulletin secret ce jour est une bonne réponse.

Merci à vous, Monsieur le Président, de bien vouloir interroger cette assemblée sur cette possibilité qui nous est offerte pour apaiser les débats par l'article 18 de notre règlement intérieur.

**M. Paul-Edouard DESPIERRES**.- Délégué de la ligue Occitanie et par ailleurs président de cette ligue.

Ce que je voudrais dire est peut-être dans la démarche qui nous a été expliquée par le président de la FIN. Je suis moi-même en contact avec Colette CERTOUX sur le territoire d'Occitanie qui est une des membres éminentes de son équipe et qui nous disait dernièrement que son inquiétude n'était pas dans le côté économique vécu par tous les commerces liés autour de cette fédération mais dans une prospective à 10/15 ans sur ce que sont les jeunes qui, aujourd'hui, ont entre 8 et 14 ans et qui sont les futurs clients de cette fédération. Aujourd'hui, l'inquiétude est réelle parce que nous n'avons peut-être pas la démarche faisant en sorte que nos actions soient pérennes dans les choix de ceux qui feront les futurs clients de cette fédération. Les uns vont 8 jours ici, 8 jours là, 8 jours ailleurs, et on n'est pas dans des choix pérennes de pratiques de nos loisirs ou de nos compétitions. C'est pour la suite de ce qu'a dit le président de la Fédération.

Au-delà de ça, sur la présente réunion, je dirais carrément que, pour nous tous, maintenant, cela suffit. Nous sommes par délégation de mission de service public sur des organes déconcentrés que sont nos ligues sur chacun de nos territoires. Nous sommes responsables de la déclinaison d'une politique fédérale que nous avons acceptée au travers d'une élection qui s'est faite en mars 2017. Il n'est pas question aujourd'hui de rejouer un deuxième tour de cette élection. Cette élection a validé une équipe pour 4 ans pour une olympiade au travers d'un projet. Ce projet est maintenant décliné dans nos ligues, et nous sommes responsables de cette déclinaison au travers d'une politique de plan de développement que la Fédération nous aide à mettre en place.

Je dirais que nous devons cesser de nous montrer ridicules auprès des autres fédérations sportives nationales, auprès du ministère, auprès de la Fédération, auprès du comité national olympique. J'étais moi-même le jour de l'assemblée générale le 24 mars dernier avec Denis MASSIGLIA sur l'autre assemblée générale où avec le président HENARD nous avons convenu que ma place était plutôt là-bas qu'ici. Nous avons été catastrophés d'apprendre ce qui s'y est passé.

Aujourd'hui, il y a cette déclinaison nécessaire de cette politique fédérale que vous avez tous validée au mois de mars 2017 et qui devient notre arme pour faire continuer ce que la Fédération doit représenter au niveau du mouvement sportif en général. Donc, maintenant, il convient de passer au vote. Un travail énorme a été fait par les équipes. Moi-même, j'ai été sollicité au travers du conseil des ligues et nous avons tous validé un certain nombre d'éléments que, tout à l'heure, François PITOR a présenté comme étant le fruit du travail de chacun, non seulement du conseil des présidents de ligues, y compris au travers de son président ; nous avons validé ensemble toutes les modifications qui vous ont été



présentées. Les équipes ont travaillé, les techniciens ont travaillé ; sur le terrain, nous avons aussi travaillé ; nous avons pris des contacts. Pour répondre à une question posée tout à l'heure, nous avons pris les dispositions pour questionner François PITOR, faire en sorte qu'il réponde à nos questions en amont de cette réunion. Aujourd'hui, il n'y a pas de questions écrites ; cela veut dire que les choses sont claires. Le travail a été fait par les équipes. Je remercie le trésorier de la façon dont il a présenté les choses. C'est clair, c'est subtil. Cela a été modifié. Maintenant, il faut que nous passions au vote pour laisser une équipe qui a été légitimement élue il y a un an faire son travail et le faire pour toute la durée de l'olympiade.

*(Applaudissements)...*

**Mme LA SECRETAIRE GENERALE.-** Y a-t-il d'autres prises de parole ?

**M. Sacha DAUNAR.-** Délégué de la ligue Guadeloupe et président de la ligue guadeloupéenne de voile, et également plus jeune président de ligue de France de la FFVoile.

Aujourd'hui, quand je suis ici avec vous, j'ai l'impression parfois de me retrouver sur le marché aux poissons chez moi avec des querelles de bas-étages. Je rejoins un peu le président de la FIN et ce que vient de dire mon prédécesseur. On a élu en mars 2017 une équipe qui, pour certains, ne convient pas, qui pour d'autres c'est l'avenir.

Je soutiens cette équipe ; elle répond à nos attentes -je parle pour les Outre-mer- et elle a su être présente et à notre écoute face à divers événements, en particulier les ouragans. Elle a toujours été force de propositions pour nous accompagner dans notre développement et nos démarches.

Si les différents délégués ici présents ne comprennent pas alors que, par rapport aux chiffres de l'année dernière, on a une évolution des charges au niveau des produits. C'est déjà une preuve de leur fonctionnement. Ils sont capables de faire évoluer la Fédération. Ils sont là jusqu'en 2020. En attendant, il est de notre devoir d'appliquer la politique fédérale. Les jeunes disent qu'ils ont l'impression de voir un banc de thons se balader dans une boîte de sardines. On ne prend pas en considération ce qui se passe à des strates inférieures ; on s'applique uniquement à faire des querelles. Il est temps d'aller dans le même sens. Permettez à ceux qui veulent avancer d'avancer.

*(Applaudissements)...*

**M. Alexis MINARD.-** Je représente la commission Kite. Une délégation est arrivée à la FFVoile le 11 janvier 2017. Bien évidemment, nous sommes arrivés à

la FFVoile avec beaucoup d'inquiétudes puisque rien n'a été prévu concernant l'arrivée du Kite à la FFVoile.

Depuis, il y a eu l'élection à la FFVoile. L'ensemble de la communauté de Kite a regardé les deux visions différentes du développement du Kite. Evidemment, représentant cette communauté, j'ai choisi Nicolas HENARD pour pouvoir avancer dans les affaires du Kite.

Depuis mars 2017, nous avons travaillé avec des cadres techniques spécialisés sur un budget qui est bloqué. Je suis un peu agressif avec ce qui se passe parce que c'est la première fois que je vis cela dans le domaine du Kite. Nous avons à peu près 20 ans de développement et, en l'espace de quelques mois, on a plutôt reculé. Je voudrais inciter tous les représentants de club à essayer de comprendre qu'en bloquant le budget général de la FFVoile vous bloquez aussi le développement du Kite.

Dans quelques années, le Kite sera au niveau olympique ; on ne peut pas faire du développement sans budget. Je vous demanderai votre aide pour voter ce budget.

Merci beaucoup.

*(Applaudissements)...*

**M. Michel GUILLEMETTE.-** Ligue Centre Val-de-Loire. Quelques mots en direction des élus des ligues à savoir de retrouver une certaine sagesse.

On a encore quelques esprits chagrins sur les territoires mais le mode d'aujourd'hui doit être dans l'intérêt général de la Fédération et non dans l'intérêt particulier ou partisan.

Nous avons retravaillé au niveau du conseil des ligues le budget prévisionnel qui a été présenté en détail. On ne peut pas se permettre de nouveau à avoir un refus de ce budget prévisionnel. Si l'on veut continuer à travailler, il faut valider ce budget prévisionnel et permettre à l'équipe en place de continuer à travailler dans l'intérêt général. Il n'y a pas d'autres solutions.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)...*

**M. Jean-Claude LENOIR.-** Ligue Hauts de France. C'est la première fois en quelques décennies que j'interviens sur des chiffres car, souvent, je n'écoute pas. Là, c'était tellement appliqué, approfondi, précis et répondant aux questions, j'ai été intéressé.

Il n'est pas dans mon idée d'adresser à quiconque un jugement de valeur. Je crois qu'il est normal dans une démocratie qu'il y ait une opposition forte. Parfois, elle s'exprime avec vigueur. Il faut la respecter.

Je suis certain qu'avec la prochaine gouvernance du sport il faut que nous soyons très unis. Il faut que nous travaillions tous ensemble. Il ne faut pas aller trop loin dans le verbal car il reste toujours des séquelles.

Il est important que nous soyons solidaires. On va y avoir la nouvelle gouvernance du sport, que va-t-il advenir du mouvement sportif ? C'est nous le mouvement sportif. Il faut continuer à avoir des oppositions permettant de progresser. Je les salue car je pense que c'est indispensable. Je peux être porteur d'idées.

Nous sommes tous habités par la passion de la voile égoïstement pour nous-mêmes et pour les jeunes qui arrivent. Surtout, nous avons une chance inouïe, unissons-nous quel que soit le président.

Je vous encourage à montrer comment notre équipage est solidaire.

Merci à tous.

*(Applaudissements)...*

**M. Eric LIMOUZIN, représentant ligue Nouvelle Aquitaine.**- Je voudrais répondre sur les votes à bulletin secret. Cette demande est inutile parce que le premier vote serait public, donc le résultat connu. On connaîtra parfaitement ceux qui ont voté pour le vote à bulletin secret. On considérera qu'ils ont fait obstruction à la bonne marche de la Fédération.

*(Mouvements dans la salle)...*

J'ai le droit de parler...

Ce sera donc parfaitement identifié.

Nous les clubs, on a voté pour Nicolas HENARD et son équipe au mois de mars et pour 4 ans. On veut de la transparence. On veut savoir qui vote pour quoi.

Merci.

*(Applaudissements)...*

**M. Marc CARDON.**- Délégué de la ligue des Hauts de France et vice-président du CDV59, mis en cause par Jean-Luc tout à l'heure.

Je voudrais dire que tout ce qui a été dit à mon sujet est complètement fallacieux. J'ai travaillé avec Jean-Luc en tant que membre du comité directeur de la FFVoile

pendant des années. Cela fait un moment qu'il parle de moi. Il ne m'a jamais téléphoné, jamais demandé ce qui se passait. Il ne connaît strictement rien au CDV Nord en dehors de ce qu'on lui a raconté, et il n'a jamais demandé l'avis du président du CDV59.

Je l'ai croisé plusieurs fois depuis que l'on a des problèmes dans le CDV59. Le CDV59 ce n'est pas la Fédération, c'est moi qui ai demandé, compte tenu des problèmes que nous avons, à la Fédération de faire un audit du CDV59. La Fédération a accepté cet audit. On travaille avec les juristes de la Fédération ; suite à cet audit, j'ai demandé la mise sous tutelle du CDV compte tenu de ce qu'ils avaient observé.

Ce problème vient de l'ancienne gouvernance, de l'ancienne assemblée générale. Par rapport aux élections qui ont été évoquées, nos statuts n'ont pas été mis à jour par l'ancienne équipe, pendant 12 ans. Le règlement intérieur ne correspond pas aux statuts du CDV. Donc, une assemblée générale ne peut pas s'organiser dans des conditions correctes. Actuellement, on a des problèmes pour organiser une assemblée générale qui serait illégale. Il fallait bien que les juristes de la Fédé nous aident pour que l'on puisse avancer.

*(Applaudissements)...*

**Dans la salle.**- On vote, on vote... !

**Mme LA SECRETAIRE GENERALE.**- Y a-t-il d'autres prises de parole ? *(Non)*

Concernant la demande de Vincent BASTIEN de faire un vote à bulletin secret, vous connaissez probablement la règle, il faut un tiers de personnes présentes qui demandent ce vote à bulletin secret.

Cette demande se fait à main levée. Nous avons validé avec le BE une procédure dans l'hypothèse où il faille compter très exactement le nombre de demandeurs et le nombre de voix qu'ils représentent puisqu'il faut un tiers des personnes présentes représentant un tiers des voix.

Je vais demander qui souhaite un vote un bulletin secret. Si l'on approche le tiers, on mettra en œuvre la procédure.

**(M. SAVIGNAT, Scrutateur Général)** précise la marche à suivre pour cette demande de scrutin à bulletin secret)...

*(Les personnes souhaitant un vote à bulletin secret déposent leur enveloppe avec leur nombre de voix dans l'urne pour comptabiliser le nombre de voix)...*

*(Suspension de séance de quelques minutes pour comptabiliser le nombre de voix souhaitant un vote à bulletin secret)*

**M. LE SCRUTATEUR GENERAL**.- Compte tenu du nombre de personnes présentes ce matin, il fallait 21 952 voix pour que le scrutin se tienne à bulletin secret, puisque cela représentait un tiers des présents.

34 638 voix ont été exprimées en faveur d'un scrutin à bulletin secret. Le scrutin va donc se tenir à bulletin secret puisque le tiers est dépassé par rapport au nombre de présents ici aujourd'hui. On va paramétrer la machine de manière à ce que le vote se tienne à bulletin secret.

*(Bernard rappelle le fonctionnement des boîtiers avant de procéder au vote)...*

#### **Résolution 1 :**

**« L'assemblée générale de la FFVoile approuve le budget prévisionnel de la FFVoile tel qu'il a été présenté »**

Le vote est ouvert. Il est procédé au vote à bulletin secret.

**La résolution est adoptée avec 58,1 % de voix « pour ».**

**M. LE PRESIDENT**.- Merci à tous pour l'organisation de cette assemblée. Merci pour ce vote responsable. Cela libère les énergies fédérales pour pouvoir continuer. Cela n'empêche pas que j'ai entendu les messages. Comme chacun d'entre nous j'ai compris l'ambiance également. Sachez que je m'expliquerai avec M. DENECHAU pour ce qui concerne les aspects diffamatoires et certaines de ses positions.

Merci à vous. Excellent week-end.

**La séance est levée à 13 heures 17.**